



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 02101

Numéro SIREN : 318 744 406

Nom ou dénomination : GESTION TECHNOLOGIE FINANCE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2017 sous le numéro de dépôt 17762

GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE CONSEIL - G.T.F. CONSEIL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Au capital de 480.000 Euros

Siège Social : 3, rue des Quatre Cheminées - 92100 Boulogne-Billancourt

R.C.S. Nanterre 318 744 406

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 11 MAI 2017

2. NOMINATION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE

Monsieur le Président rappelle que le Directoire assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve de ceux expressément attribués par les dispositions légales aux assemblées générales et/ou au Conseil de Surveillance et qu'il ne peut consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du Conseil de surveillance.

Monsieur le Président propose au Conseil de Surveillance de procéder à la nomination de Monsieur Eric MAILLARD en qualité de nouveau membre du Directoire à compter de ce jour et de prévoir une rémunération pour l'exercice de son mandat social.

2.1. **Nomination d'un membre du Directoire et pouvoirs dudit membre**

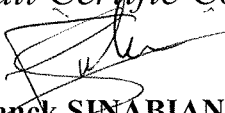
Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Eric MAILLARD en qualité de membre du Directoire, à compter de ce jour, pour une durée d'une (1) année, qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à tenir en 2018.

Monsieur Eric MAILLARD, présent, remercie le Conseil de Surveillance de la confiance qu'il veut bien lui témoigner et déclare, en outre, que :

- il satisfait à la limitation requise par les dispositions légales en ce qui concerne le cumul du nombre de sièges de membre du Directoire, directeur général unique, président du Directoire, président du conseil d'administration ou directeur général de sociétés anonymes qu'une même personne peut occuper,
- il n'est pas frappé de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une société par application de la législation en vigueur,
- il satisfait à la règle de la limite d'âge fixée par l'article 15 des statuts,

et qu'il a pris acte des pouvoirs attribués au Directoire et pris connaissance des statuts de la Société.

Pour Extrait Certifié Conforme


Franck SINABIAN
Président du Directoire